



Déclaration sanitaire relative aux lapins livrés à l'abattage

1. Exploitation de provenance

Nom, prénom	
Rue	
NPA, lieu	
Numéro REE	
Tél. fixe / portable	

2. Lieu de destination

Lieu de l'abattage	
Date de l'abattage	
Nombre de lapins abattus / âge	

3. Confirmation de l'absence d'épizooties

- Le troupeau de provenance n'est soumis à aucune mesure de police des épizooties.

4. Confirmation relative à l'utilisation de médicaments / d'aliments pour animaux contenant des principes actifs et à la santé des animaux

- Les lapins livrés à l'abattage sont en bonne santé et n'ont pas été malades durant les 10 derniers jours.
- Les lapins n'ont pas reçu de médicaments dont le délai d'attente n'est pas encore écoulé.
- Les lapins n'ont pas reçu d'aliments pour animaux contenant des principes actifs susceptibles de laisser des résidus dans la viande dans des concentrations non autorisées.

Si l'un de ces points ne peut être attesté, en indiquer les raisons :

5. Signature du détenteur responsable

Lieu / date / heure	Signature
---------------------	-----------